

PROGRAMME DE FORMATION

Individualiser le soin réflexologique pour un accompagnement global année 2020-21

Le Centre de Formation Mireille Meunier propose des formations préparant à la délivrance du titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) de Réflexologue. Ce titre est reconnu par l'Etat au niveau II, ce qui est équivalent au niveau licence (arrêté du 7 Avril 2017, code RNCP 28179).

Label Qualité QUALIFORMAPRO n° MM201812, Validé par le Datadock 0026716, Via Compétences 1095079, Attestation de conformité par Pôle Emploi, CPF 248856, Certifinfo 95135

Intitulé de la formation

L'énergétique chinoise appliquée à la réflexologie pour individualiser le soin réflexologique

Présentation de la formation

Animé par Mireille Meunier, la formation a pour objectif d'étudier l'énergétique chinoise appliquée à la réflexologie plantaire, outil précieux pour accompagner la personne consultante dans sa globalité. Selon l'énergétique chinoise, corps et esprit ne forment qu'une seule entité, ainsi l'organique et le psychique seront étudiés ensemble et permettront d'individualiser le soin réflexologique en fonction des besoins de la personne consultante, aussi bien au niveau corporel, énergétique, qu'émotionnel. Le logiciel ReflexoPRO est fourni.

Public concerné

La formation est ouverte aux réflexologues issus d'autres méthodes (en présentant leur certificat), dans la mesure où le Centre reconnaît la formation suivie comme valide.

Pré-requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation, le stagiaire doit avoir suivi une formation de base en réflexologie, maîtriser la cartographie et les manipulations des zones réflexes plantaires, et connaître les protocoles des principaux troubles. Il doit avoir une expérience en soins réflexologiques et exercer une pratique régulière.

Dates de formation

- du mercredi 25 Novembre 2020 à 18h00 au dimanche 29 Novembre 2020 à 16h00
- du mercredi 27 Janvier 2021 à 20h00 au dimanche 31 Janvier 2021 à 16h00
- du mercredi 17 Mars 2021 à 20h00 au dimanche 21 Mars 2021 à 16h00
- du mercredi 2 Juin 2021 à 20h00 au dimanche 6 Juin 2021 à 16h00

Programme détaillé de la formation

L'énergétique chinoise appliquée à la réflexologie pour individualiser le soin réflexologique			
Intitulé des séquences pédagogiques	Programme de la formation	Compétences développées	Nombre d'heures
<p>Les correspondances physiques des 5 éléments selon l'énergétique chinoise</p>	<ul style="list-style-type: none"> Concepts de l'énergétique chinoise Etude des déséquilibres yin-yang et des cinq éléments Etude de l'évolution des déséquilibres et des compensations Palpation des tissus plantaires yin-yang Mise en place du bilan réflexologique Détection des zones causales Initiation à la prise du pouls chinois Déterminer la vitalité de base Les déséquilibres de chacun des 5 éléments Bilan réflexologique Recherche de zones causales 	<ul style="list-style-type: none"> Définir des zones causales Individualiser la démarche thérapeutique selon les besoins personnels du consultant Evaluer l'atteinte énergétique en fonction de l'ancienneté des signes cliniques et du pouls chinois Cibler les zones causales Différencier les tissus plantaires fluides des tissus perturbés Déterminer une dominance yin ou yang des tissus perturbés Exercer une manipulation de régulation Inclure les organes responsables de l'équilibre des 5 éléments dans le soin réflexologique Effectuer un bilan réflexologique Préparer la personne aux réactions éventuelles suite à la séance réflexologique Conduire des entretiens d'accompagnement suite à des réactions aux séances Différencier les réactions d'aggravation des réactions de restructuration Savoir déterminer la durée et la fréquence des séances 	36h
<p>Les correspondances psychiques des 5 éléments selon l'énergétique chinoise</p>	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de relations d'aide Accompagnement de la personne dans sa globalité Le royaume intérieur et les circonstances extérieures Les fonctions psychiques PO, ZHI, HUN, Yi et SHEN Prise en compte des sensations corporelles, de la vitalité, de la dimension émotionnelle et mentale dans le soin Le coupe HUN-PO : l'être physico-émotionnel Le coupe YI-ZHI : l'expression et l'action SHEN : facteur relation Exercices appliqués Mise en situation d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable d'intégrer la dimension globale en prenant en compte la dimension émotionnelle et psychique du consultant Accompagner le changement individuel Développer l'autonomie et le pouvoir d'agir de la personne consultante Identifier les zones de confort et d'inconfort Distinguer les ressentis dans les 3 foyers du Triple Réchauffeur Développer la proprioception Repérer les émotions et leurs déclinaisons Définir les pensées parasitantes, préoccupantes, inspirantes ou autres Rechercher les accès aux vécus intérieurs Savoir différencier le somatique, de l'énergétique, de l'émotionnel, du mental Savoir préciser les étapes physiologiques de l'observation Développer l'autonomie et le pouvoir d'agir S'attacher à l'expérience vécue du consultant 	36h
<p>Application pratique Mise en situation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pratique en participants Echanges entre participants Mise en situation professionnelle Analyse de la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> Intégration vivante et concrète du contenu théorique Développement de la confiance en soi Accéder à ses ressources Renforcer ses points faibles 	72h
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> Séances individuelles contrôlées : 50h Suivi de soins contrôlé : 10h 		60h
Total heures en présentiel			144h
Total heures			204h

Horaires journaliers

Horaires de sessions	Matinée	Après-midi	Soirée	Total
Mercredi			20h00 - 22h00	2h
Jeudi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h30	20h00 - 22h00	10h
Vendredi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h30	20h00 - 22h00	10h
Samedi	9h00 - 12h30	14h00 - 18h30		8h
Dimanche	9h00 - 12h30	13h30 - 16h00		6h
Total des heures de cours en présentiel				36h

Lieu de la formation et effectif

La formation se déroule en **résidentiel** à la Maison d'Accueil et de Formation, Place de l'Abbaye, 38160 Saint Antoine l'Abbaye. L'hébergement s'effectue sur place, dans des chambres individuelles ou à deux (tout sera mis en oeuvre pour répondre à votre choix de type de chambre, le cas contraire vous serez contacté) : <http://www.arche-de-st-antoine.com/sejours-et-formations/les-conditions-dhebergement/>

L'effectif est de maximum 40 stagiaires, pour 1 intervenant pour 20 stagiaires.

Moyens pédagogiques et techniques

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques :

- Rétro-projecteur, vidéo-projecteur
- Transats de pratique
- Logiciel ReflexoPro fourni
- Vidéos de révision à distance
- Supports de cours
- Classeur personnalisé
- Diaporamas
- Cours théoriques suivis de démonstrations, et mise en pratique

Personnalisation

Les études antérieures effectuées par le stagiaire sont prises en compte. Le stagiaire peut évoluer vers la formation accédant au titre RNCP de Réflexologue. Il peut être dispensé de certains de ces cours s'il peut justifier avoir suivi, dans un autre Centre de Formation, un enseignement correspondant au même programme (VES - Validation des Etudes Supérieures - décret 2002-529 du 16/04/2002).

Moyens de suivi de la formation

Les justificatifs de la réalisation et des résultats de la formation sont les suivants :

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire ainsi que par le formateur,
- L'évaluation des acquis du stagiaire à l'issue de la formation s'effectue sous forme de tests réguliers et de mise en situation professionnelle,
- Fiche d'évaluation concernant la qualité de la formation,

La personne chargée de la formation



Mireille Meunier :

- Réflexologue titre RNCP reconnu par l'Etat au niveau II
- Diplômée à Berlin en Heilpraktiker
- Diplômé en médiation par l'Institut de Psychologie Université Lyon II
- Membre d'honneur de la revue Suisse « Le Point Réflexe »
- Membre du comité de rédaction « La lettre du Réflexologue »
- Adhérente au Syndicat Professionnel des Réflexologues
- Adhérente à la Chambre des Professionnels de la Santé Durable

Dispositions financières

Le coût de la formation s'élève à 2980 € (taux horaire 20,70€), logiciel RéflexoPro inclus. Le règlement s'effectue en 4 fois et est échelonné sur la durée de la formation. Un contrat de formation et un acompte de 480 € permet de finaliser son inscription. Le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.

Lors d'un financement à titre personnel, et dans la mesure où le stagiaire loge sur le lieu de formation, une remise de 1060,-€ est accordée, ce qui ramène le coût pédagogique à 1920,-€ (taux horaire 13,33€), logiciel RéflexoPRO inclus.

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté. exonérée de TVA . Art. 261.4.4 a du CGI

Des frais d'hébergement + pension complète d'environ 900 euros (plus ou moins selon le type de chambre exigée) sont à prévoir pour les 4 sessions.

FINANCER SA FORMATION

La question de se faire financer sa formation professionnelle est une question complexe car il existe beaucoup de situations différentes et qui appellent donc des solutions tout aussi hétéroclites.

Nous vous invitons à consulter le site de France Compétences :

<https://www.cpformation.com/accueil/comment-se-faire-financer-une-formation-professionnelle/>

Le centre de formation Mireille Meunier est validé sur le Datadock 0026716.

Les formations sont éligibles au CPF (n°248856)

Certifinfo n°95135

Via Compétences : session n° 1095079

Titre enregistré au RNCP n°28179

Les formations sont référencées dans le catalogue qualité de Pole Emploi

Label Qualité QUALIFORMAPRO



Vous êtes Salariés

Si votre entreprise a mis en place un Plan de Formation vous pouvez demander à faire inscrire votre formation sur ce plan. C'est l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) de l'entreprise qui financera votre formation.

S'il n'y a pas de Plan de Formation dans votre entreprise, votre employeur a la possibilité de financer votre formation sur ces fonds propres.

Le Compte Personnel de Formation, CPF est utilisable pour les formations inscrites sur des listes établies par soit :

- la CPNE de branche ou par la commission paritaire de l'OPCA interprofessionnel
- le COPAREF, dans la région dans laquelle est implantée son entreprise ou établissement
- le COPANEF au niveau national.

Pour les fonctionnaires et agents des collectivités territoriales

Il existe un Plan de Formation à l'initiative de votre administration ou vous pouvez demander un Congé de Formation Professionnelle.

La direction des ressources humaines ou les services de formation continue peuvent vous renseigner.

Pour les demandeurs d'Emploi

L'Aide Individuelle à la Formation (AIF) est un dispositif individuel accordé si la formation est nécessaire pour la reprise d'un emploi ou la création d'une entreprise.

C'est le conseiller Pôle Emploi qui valide ou non votre demande de formation.

Pour les Travailleurs Non Salariés

En tant qu'indépendant, vous payez une Cotisation à la Formation Professionnelle des travailleurs indépendants.

L'organisme collecteur dépend de votre activité principale :

- Le RSI pour les commerçants.
- Le centre des impôts pour les artisans (il reverse ensuite la CFP à la chambre des métiers et de l'artisanat).
- L'URSSAF pour les professions libérales.
- La MSA pour les exploitants agricoles.
- L'Agessa et la Maison des Artistes pour les artistes-auteurs.

Ces organismes collecteurs reversent ensuite les cotisations à des Fonds d'Assurance Formation (FAF). Leur attribution dépend de votre code NAF.

Il existe :

- L'AGEFICE pour les commerçants et dirigeants non salariés du commerce, de l'industrie et des services.
- Le FIF-PL pour les professions libérales.
- Le FAF PM pour les professionnels médicaux.
- Le FAFCEA pour les artisans et les chefs d'entreprise inscrits au répertoire des métiers.
- Vous pouvez également financer la formation sur la trésorerie de votre entreprise, en tant que charges.

Pour les Artistes-Auteurs

Si vous êtes à l'AGESSA ou à la Maison des Artistes (MDA) vous pouvez faire votre demande auprès de l'AFDAS.

